

Délibération du Comité

Assemblée générale du 3 juillet 2020

Membres	En exercice	144	Vote	Pour	76
	Présents	75		Contre	0
	Pouvoirs	1		Abstention	0
	Votants	76		Total	76

Objet : Budget supplémentaire 2020 de la Régie « Côte d'Or Chaleur »

Pascal Grappin, rapporteur, présente aux membres du Comité le projet de Budget Supplémentaire 2020 pour le budget annexe de la Régie « Côte d'Or Chaleur » qui s'établit de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
BS	-13 464.17	0

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	13 464,17
------------------------------------	-----------

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0
--	---

TOTAL	0	0
-------	---	---

.../...

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
BS	438 000,00	337 647,00

RESTES A REALISER	2 630,00	7 646,59
--------------------------	----------	----------

127 252,80	EXCEDENT2019	001
------------	---------------------	-----

-	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	021
---	---	-----

TOTAL	440 630,00	472 546,39
--------------	------------	------------

La balance du Budget Supplémentaire se présente ainsi :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	0	472 546.39	472 546.39
Dépenses	0	440 630.00	440 630.00

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Comité adopte :

- le Budget Supplémentaire de l'année 2020 pour le budget Régie Côte d'Or Chaleur conformément aux propositions exposées et présentes dans le document transmis aux membres du Comité

Dijon, le 8 juillet 2020

Le Président du SICECO



Jacques Jacquenet

Envoyé en préfecture le 15/07/2020

Reçu en préfecture le 15/07/2020

Affiché le

ID : 021-200049922-20200703-041_20_DEL-DE